

Fiche technique santé-sécurité

selon la Communication de risque d'OSHA
29 CFR Partie 1910.1200

SECTION 1. Identification

Code de produit 495-1
 Nom du produit : Aircraft Paint Stripper
 Fourni par : Quest Automotive Products
 600 Nova Drive SE
 Massillon, OH 44646
 États-Unis
Assistance générale (330) 830-6000
Personne-ressource: Ron Andrus
Courriel rpandrus@quest-ap.com
Numéro de telephone
d'urgence CHEMTREC 800-424-9300



SECTION 2. Identification des risques

DANGER : Vapeur et liquide inflammable. Peut être fatal et causer la cécité si ingéré. Corrosif. Peut causer des brûlures aux yeux et des dommages permanents aux tissus. Peut causer des blessures permanentes aux yeux. Risque soupçonné de cancer - Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition. Peut causer des effets nuisibles à la reproduction - comme des malformations congénitales, des fausses couches ou l'infertilité.

Classification du SGH

Tox. aiguë 3, Carc. 2, Irrit. yeux 2, Muta. 1A, Repr. 1A, STOT SE 2, Irrit. peau 2

Symbole(s) du produit



Mot d'avertissement

Danger

Risques possibles

2% du mélange consiste en un(des) ingrédient(s) de toxicité aiguë inconnue

MENTIONS DE DANGER SGH

Toxicité aiguë, Oral, catégorie 3	H301	Toxique si ingéré.
Toxicité aiguë, Cutané, catégorie 3	H311	Toxique au contact avec la peau.
Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Cause l'irritation de la peau.
Irritation des yeux, catégorie 2	H319	Cause de sérieuses irritation des yeux.
Toxicité aiguë, Inhalation, catégorie 4	H332	Nocif si inhalé.
Mutagenicité des cellules germinales, catégorie 1A	H340	Peut causer des anomalies génétiques.
Cancérogénicité, catégorie 2	H351	Soupçonné de causer le cancer.
Toxicité reproductive, catégorie 1A	H360	Peut endommager la fertilité ou l'enfant à naître.
STOT, exposition simple, catégorie 2	H371	Peut causer des dommages aux organes.

MENTIONS DE PRÉCAUTIONS SGH

P201	Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler jusqu'à ce que les mesures de sécurité aient été lues et comprises.

P260	Ne pas respirer la poussière/fumée/gaz/buée/vapeurs/vaporisation.
P264	Laver en profondeur après manipulation.
P270	Pendant l'utilisation de ce produit, ne pas manger, boire ni fumer.
P271	Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.
P280	Porter des gants de protection/vêtements de protection/protection des yeux/protection du visage.
P301+P310	SI INGÉRÉ : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin
P302+P352	SI SUR LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau
P304+P340	SI INHALÉ : Déplacer la personne à l'air frais et garder confortable pour bien respirer.
P305+P351+P338	SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si présents et faciles à enlever. Continuer de rincer.
P308+P311	Si exposé ou préoccupé : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin
P308+P313	Si exposé ou préoccupé : Obtenir un avis/attention médical.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin si vous ne vous sentez pas bien.
P321	Traitement spécifique (voir la section premiers soins sous cette étiquette).
P330	Rincer la bouche.
P332+P313	Si une irritation de la peau se produit : Obtenir un avis/attention médical.
P337+P313	Si une irritation des yeux persiste : Obtenir un avis/attention médical.
P361+P364	Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et laver avant de réutiliser.
P405	Entreposer dans un endroit fermé.
P501	Éliminer les contenus/contenants selon les règlements locaux/régionaux/nationaux/internationaux.

SECTION 3 — Composition/Informations sur les ingrédients

<u>Nom du produit chimique</u>	<u>No CAS</u>	<u>Pds %</u>	<u>Symboles SGH</u>	<u>Mentions SGH</u>
Chlorure de méthylène	75-09-2	75-100	GHS06-GHS08	H302-311-331-340-351-360
Méthanol	67-56-1	2.5-10	GHS02-GHS06- GHS08	H225-300-332-370
Ester phosphorique	51811-79-1	2.5-10	GHS05-GHS06	H302-311-314
Alcool éthylique	64-17-5	2.5-10	GHS02-GHS07	H225-312-315-320-335
2-aminoéthanol	141-43-5	1.0-2.5	GHS05-GHS07	H302-312-314-335
Hydroxypropylméthyl cellulose	9004-65-3	1.0-2.5	Pas d'information	Pas d'information

Le texte pour les Mentions de danger SGH illustrées ci-dessus (s'il y en a un) est disponible dans la section « Autre information ».

SECTION 4. — Mesures de premiers soins



PREMIERS SOINS - CONTACT YEUX : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau. Rincer les yeux avec de l'eau pour un minimum de 15 minutes, en soulevant et abaissant occasionnellement les paupières supérieures. Obtenir rapidement une attention médicale.

PREMIERS SOINS - CONTACT PEAU : Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements. Obtenir immédiatement une attention médicale. Laver les vêtements séparément et nettoyer les souliers avant de réutiliser.

PREMIERS SOINS - INHALATION : Les sauveteurs devraient porter un équipement de protection approprié. Éloigner de la zone d'exposition. Si la respiration est absente, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Garder la victime au chaud. Obtenir une attention médicale immédiate. Afin de prévenir une aspiration, garder la tête plus bas que les genoux.

PREMIERS SOINS - INGESTION : Ne pas provoquer le vomissement. Ne pas donner de liquides. Obtenir une attention médicale d'urgence.

SECTION 5. — Lutte contre l'incendie

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Vapeur et liquide inflammable. Les vapeurs/la poussière peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Des vapeurs peuvent voyager jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Les contenants vides conservent du résidu de produit (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. NE PAS pressuriser, couper, souder, braser, percer, broyer, ou exposer de tels contenants à la chaleur, les flammes, les étincelles, l'électricité statique, ou autres sources d'ignition. De plus, ne pas réutiliser le contenant sans un nettoyage commercial ou une remise en état.

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES : Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à débit constant (approuvé MSHA/NIOSH ou équivalent) et un équipement de protection complet. Éviter d'utiliser des jets d'eau. L'eau peut être inefficace. Vaporiser de l'eau pour refroidir les contenants ou protéger le personnel. Utiliser avec précaution. L'écoulement d'eau peut causer des dommages environnementaux. Aménager des barrages et collecter l'eau utilisée pour combattre l'incendie. Petits incendies : Produits chimiques secs, dioxyde de carbone, eau pulvérisée ou mousse résistante à l'alcool. Gros incendies : Eau pulvérisée, brouillard d'eau, et mousse résistante à l'alcool.

MOYENS D'EXTINCTION : Mousse anti alcool, dioxyde de carbone, produits chimiques secs, mousse, brouillard d'eau

SECTION 6 — Mesures de rejet accidentel

ÉTAPES À PRENDRE EN CAS DE REJET OU DE DÉVERSEMENT DE MATIÈRE : Porter un équipement de protection individuelle approprié. (Voir la section Contrôles de l'exposition/Protection individuelle). Éliminer toutes sources d'ignition. Empêcher des décharges supplémentaires de la matière si capable de le faire de façon sécuritaire. Ne pas toucher ou marcher à travers la matière déversée. Éviter l'écoulement dans des égouts pluviaux et des fossés qui mènent à des cours d'eau. Aérer la zone de déversement. Rester contre le vent du déversement. Une mousse anti vapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Si la fuite ou le déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs. Rincer la zone de déversement avec de l'eau pulvérisée. Recueillir les matières déversées pour élimination. Utiliser uniquement une matière non combustible pour le nettoyage. Utiliser des outils propres, anti-étincelles pour recueillir les matières absorbées. Absorber le déversement avec une matière inerte (par ex. sable ou terre sèche), puis placer dans un contenant pour déchets chimiques. Récupérer en pompant (utiliser une pompe à l'épreuve des explosions ou à main).

SECTION 7. — Manipulation et entreposage



MANIPULATION : Utiliser uniquement dans un endroit bien aéré. Éviter de respirer les vapeurs, les fumées ou la buée. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Mettre à la terre et coller les contenants lors du transfert de matière. Utiliser des outils anti-étincelles et de l'équipement à l'épreuve des explosions. Toujours ouvrir les contenants lentement pour permettre à tout excès de pression de s'éliminer. Suivre toutes les précautions sur l'étiquette/FTSS même après que les contenants sont vidés puisqu'ils peuvent conserver des résidus de produit.

ENTREPOSAGE : Garder éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes. Les contenants peuvent accumuler de la pression si exposés à la chaleur (feu). Entreposer les contenants dans un endroit frais et bien aéré. Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Protéger de la lumière directe du soleil. Ne pas laisser la poussière s'accumuler.

SECTION 8 — Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

Ingrédients avec limites d'exposition professionnelle

Nom du produit chimique	ACGIH TLV-TWA	ACGIH-TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Chlorure de méthylène	50 ppm	125 ppm	25 ppm	N.D.
Méthanol	200 ppm	250 ppm	200 ppm	N.D.
Ester phosphorique	1 mg/m ³	3 mg/m ³	1 mg/m ³	
Alcool éthylique	S.O.	1000,0 ppm	1000,0 ppm	N.D.
2-aminoéthanol	3 ppm	6 ppm	3 ppm	N.D.
Hydroxypropylméthyl cellulose				

Protection individuelle



PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES : Porter masque à entrée d'air équipé d'une pièce frontale intégrale approuvé par le MSHA/NIOSH (ou équivalent) en mode de surpression et prévoir une évacuation urgente.



PROTECTION DE LA PEAU : Porter des gants imperméables pour éviter tout contact avec la peau. Porter de l'équipement de protection selon les besoins - tablier, habit de protection, bottes. Quand un contact est probable, porter des gants résistants aux produits chimiques, un vêtement de protection chimique, des bottes de caoutchouc, et des lunettes protectrices contre les agents chimiques plus un écran facial. Quand des éclaboussures peuvent se produire, des vêtements complets de protection contre les produits chimiques (par ex. des combinaisons contre les acides) et des bottes sont requises.



PROTECTION DES YEUX : Ne pas porter de verres de contact. Utiliser des lunettes de protection anti-éclaboussures et un écran facial (ANSI Z87.1 ou équivalent approuvé).



AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION : Les installations qui entreposent ou utilisent cette matière devraient être équipées d'un laveur d'yeux et d'une douche de sécurité.



PRATIQUES EN MATIÈRE D'HYGIÈNE : Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones où cette matière est utilisée. Éviter de respirer les vapeurs. Enlever les vêtements contaminés et laver avant de réutiliser. Laver en profondeur après manipulation. Se laver les mains avant de manger.

SECTION 9. Caractéristiques physiques et chimiques

Apparence :	Liquide rouge, clair	État physique :	Liquide
Odeur :	Typique	Seuil olfactif :	N.D.
Densité, g/cm³ :	1.213	pH :	N.D.
Point de congélation, °F :	N.D.	Viscosité :	N.D.
Solubilité dans l'eau :	Légère	Limites d'explosivité, vol% :	1.0 - 22.0
Intervalle d'ébullition, °F :	104 - 340	Point d'éclair, °F :	N.D.
Taux d'évaporation :	N.D.	Temp. auto-ignition, °F :	N.D.
Densité de vapeur :	N.D.	Pression de vapeur :	N.D.

(Voir la section « Autre information » pour la légende des abréviations)

SECTION 10. Stabilité et réactivité

STABILITÉ : Pas d'information

CONDITIONS À ÉVITER : Éviter tout impact, friction, chaleur, étincelles, flamme et source d'ignition. Minimiser l'exposition à l'air.

INCOMPATIBILITÉ : Éviter tout contact avec les réducteurs forts. Garder séparé des alcalis. Ne pas ajouter ou formuler avec des nitrates. Éviter tout contact avec le peroxyde d'hydrogène, l'acide chromique, acide nitrique, acide nitrique/sulfurique mélangé, perchlorate de nitrosyle, acides permonosulfuriques, tert-butylate de potassium, hypobromite de sodium, mélamine chlorée. Éviter tout contact avec l'humidité et/ou l'eau. Prévenir tout contact avec les halogènes. Prévenir tout contact avec les agents oxydants forts. Garder loin des bases fortes. Éviter tout contact avec les amines. Garder loin des acides. Éviter tout contact avec l'acide sulfurique concentré ou l'acide nitrique. Éviter les contact prolongés avec les métaux sensibles aux alcalis. Peut être corrosif pour l'aluminium, le magnésium, le titane, et leurs alliages. Peut être corrosif pour le fer, l'acier inoxydable, le cuivre, et le nickel en présence d'air et d'eau, et spécialement à des températures élevées. Peut réagir violemment avec les métaux alcalins et les métaux alcalino-terreux, le potassium et le baryum.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Des gaz/fumées toxiques sont dégagés pendant la combustion ou la décomposition thermique. Pendant la combustion, du monoxyde de carbone peut se former. Pendant la combustion, du dioxyde de carbone peut se former. À température de décomposition, des gaz chlore peut être émis. La décomposition relâche des oxydes d'azote. La combustion peut engendrer la formation d'ammoniaque. La décomposition sous des conditions de feu peuvent engendrer la formation d'oxydes de phosphore. La combustion peut engendrer la formation de formaldéhyde. La combustion peut engendrer la formation d'acide formique. Peut dégager du chlorure d'hydrogène sous des conditions de feu.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Pas d'information

SECTION 11. Renseignements toxicologiques



Information sur les effets toxicologiques

EFFETS DE LA SUREXPOSITION - INHALATION : Peut être nocif si inhalé. Peut causer une oedème pulmonaire. Les vapeurs peuvent causer une irritation des voies respiratoires. De hautes concentrations peuvent causer des maux de tête, nausées, faiblesse, sensations ébriuses, et stupeur (dépression du SNC). Une exposition prolongée à des hautes concentrations peut causer une dépression neurologique centrale et des anomalies de l'EEG. Facilement absorbé à travers les poumons. Une exposition excessive peut causer une carboxyhémoglobinémie, donc altérant la capacité du sang à transporter l'oxygène. Irritant pour le système respiratoire. Peut causer de la somnolence et des vertiges. Cause des dommages aux poumons à retardement. L'exposition répétée ou prolongée peut causer des dommages au foie et aux reins.

EFFETS DE LA SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LA PEAU : Corrosif, cause des brûlures et des dommages permanents à la peau (cicatrisation). L'absorption par la peau peut augmenter de façon significative l'effet toxique général. Un contact prolongé ou répété peut causer une délipidation et un assèchement de la peau qui pourrait causer une irritation de la peau et une dermatite (éruption cutanée).

EFFETS DE LA SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX : Corrosif. Peut causer des brûlures aux yeux et des dommages permanents aux tissus. Peut causer une blessure de la cornée. Les symptômes peuvent inclure une douleur vive, un larmolement, rougeur et enflure.

EFFETS DE LA SUREXPOSITION - INGESTION : Peut être fatal ou provoquer la cécité si ingéré. Corrosif et peut causer des dommages sévères et permanents à la bouche, la gorge et l'estomac. Nocif et fatal si le liquide est aspiré dans les poumons. Cause (organe ou système ciblé) des dommages. (par ex. poumon, système nerveux, troubles sanguins, foie, reins, système immunitaire, système cardiovasculaire, thyroïde, testiculaire, ovarien, etc.). Les composants de ce produit peuvent être absorbés dans le corps par ingestion. L'ingestion peut causer une irritation du tractus gastro-intestinal. L'ingestion peut causer des nausées, des vomissements et de la diarrhée et de l'agitation. Peut causer des vertiges et de la somnolence et/ou stupeur.

EFFETS DE LA SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES : La matière est lentement éliminée du corps, donc il peut y avoir des effets de toxicité cumulatifs avec des expositions répétées. Peut causer une perte de conscience, des dommages à la cornée, narcose, cyanose (condition de tissu bleu, ongles, lèvres et/ou peau), stérilité, lésion hépatique, trouble du système nerveux central (par ex., narcose impliquant une perte de coordination, faiblesse, fatigue, confusion mentale et vision trouble) et autres dommages. Les femmes enceintes et les femmes en âge de procréation ne devraient pas être exposées à ce produit. Peut causer des effets nuisibles à la reproduction - comme des malformations congénitales, des fausses couches ou l'infertilité. Le contact fréquent ou prolongé peut causer une délipidation et un assèchement de la peau, causant un inconfort et une dermatite. Une surexposition peut causer des dommages au système nerveux. Risque soupçonné de cancer - Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition. Peut causer des dommages aux poumons à retardement. Risque possible d'anomalies congénitales. Une surexposition peut causer des dommages aux reins. Peut causer des problèmes de foie (par ex. oedème, protéinurie) et des dommages. Une exposition significative à ce produit chimique peut avoir un effet négatif pour les personnes qui ont une maladie chronique du système respiratoire, du système nerveux central, des reins, foie, peau et/ou yeux.

Principales voies d'entrée : Contact avec les yeux, ingestion, inhalation, absorption par la peau, contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguës

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Des données sur les composants individuels sont sous forme de tableau ci-dessous :

<u>No CAS</u>	<u>Nom selon la CEE</u>	<u>Oral LD50, mg/kg</u>	<u>Cutané LD50, mg/kg</u>	<u>Vapeur LD50, mg/L</u>
75-09-2	Chlorure de méthylène	>520	>810	>76
67-56-1	Méthanol	5.628	15,800	20.0
51811-79-1	Ester phosphorique	500-5,000	N.D.	N.D.
64-17-5	Alcool éthylique	>7,060	>1,440	>19,977.18
141-43-5	2-aminoéthanol	>1,720	>1,000	>1,210

SECTION 12. Renseignements écologiques

RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES : Pas d'information

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination



Pour plus de directives et d'information contacter notre Waste Services Division au (262) 658-4000.

Toujours éliminer tous déchets selon les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

MÉTHODE D'ÉLIMINATION : Éliminer les déchets selon les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

ÉTAPES À PRENDRE EN CAS DE REJET OU DE DÉVERSEMENT DE MATIÈRE : Porter un équipement de protection individuelle approprié. (Voir la section Contrôles de l'exposition/Protection individuelle). Éliminer toutes sources d'ignition. Empêcher des décharges supplémentaires de la matière si capable de le faire de façon sécuritaire. Ne pas toucher ou marcher à travers la matière déversée. Éviter l'écoulement dans des égouts pluviaux et des fossés qui mènent à des cours d'eau. Aérer la zone de déversement. Rester contre le vent du déversement. Une mousse anti vapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Si la fuite ou le déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs. Rincer la zone de déversement avec de l'eau pulvérisée. Recueillir les matières déversées pour élimination. Utiliser uniquement une matière non combustible pour le nettoyage. Utiliser des outils propres, anti-étincelles pour recueillir les matières absorbées. Absorber le déversement avec une matière inerte (par ex. sable ou terre sèche), puis placer dans un contenant pour déchets chimiques. Récupérer en pompant (utiliser une pompe à l'épreuve des explosions ou à main).

SECTION 14. Renseignements sur le transport

Nom d'expédition	Mélange de chlorure de méthylène	Groupe d'emballage :	III
DOT approprié :			
Classe de risques DOT :	6.1	Sous-classe de risques :	Pas d'information
Numéro DOT UN/NA :	UN1593	Guide page resp. :	160

SECTION 15. Renseignements en matière de réglementations

U.S. Federal Regulations :

Catégorie de dangers CERCLA - SARA

Ce produit a été révisé selon les EPA 'Hazard Categories' promulguées sous les Sections 311 et 312 du Superfund Amendment and Reauthorization Act of 1986 (SARA Title III) et est considéré, sous les définitions applicables, satisfaire des catégories suivantes :

Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé

SARA SECTION 313 :

Ce produit contient les substances suivantes assujetties aux exigences de déclaration de la Section 313 of Title III of the Superfund Amendment and Reauthorization Act of 1986 and 40 CFR part 372 :

<u>Nom du produit chimique</u>	<u>No CAS</u>
Chlorure de méthylène	75-09-2
Méthanol	67-56-1
acétaldéhyde	75-07-0
dioxan	123-91-1
Toluène	108-88-3
Xylène	1330-20-7
Éthylbenzène	100-41-4
Benzène	71-43-2

LOI RELATIVE AU CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES :

Ce produit contient les substances chimiques suivantes assujetties aux exigences de déclaration de TSCA 12(B) si exporté des États-Unis :

Aucun composant TSCA existe dans ce produit.

U.S. State Regulations :**NEW JERSEY RIGHT-TO-KNOW (Droit de savoir) :**

Les matières suivantes ne sont pas dangereuses, mais sont parmi les cinq principaux composants dans ce produit.

Aucun composant NJ Right-To-Know existe dans ce produit.

PENNSYLVANIA RIGHT-TO-KNOW (Droit de savoir)

Les ingrédients non dangereux suivants qui sont présents dans le produit sont à ou dépassent 3%.

Aucun composant PA Right-To-Know existe dans ce produit.

PROPOSITION 65 CALIFORNIENNE CARCINOGENÈS :

Avertissement : Les ingrédients suivants présents dans le produit sont reconnus selon l'État de la Californie pour causer le cancer :

<u>Nom du produit chimique</u>	<u>No CAS</u>
Chlorure de méthylène	75-09-2
acétaldéhyde	75-07-0
dioxan	123-91-1
Éthylbenzène	100-41-4
Benzène	71-43-2

PROPOSITION 65 CALIFORNIENNE TOXINES NOCIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA REPRODUCTION

Avertissement : Les ingrédients suivants présents dans le produit sont reconnus selon l'État de la Californie pour causer des anomalies congénitales ou autre préjudice à la reproduction.

<u>Nom du produit chimique</u>	<u>No CAS</u>
Méthanol	67-56-1
Toluène	108-88-3
Benzène	71-43-2

Règlements internationaux : Comme suit –**SIMDUT :**

Cette FTSS a été préparée en accord avec les Règlements sur les produits contrôlés sauf pour l'utilisation des 16 entêtes.

Classe SIMDUT : Pas d'information

SECTION 16. Autres renseignements

Date de révision :

7/29/2014

Remplace la date :

Nouvelle FTSS

Feuille de données produite par : EH&S - Regulatory Department

Classement du HMIS :

Santé :	2	Inflammabilité :	1	Réactivité :	0 – Aucun risque	Protection individuelle :	X
----------------	---	-------------------------	---	---------------------	---------------------	-------------------------------------	---

Composés organiques volatiles, gr/ltr: 168

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ : LA TENEUR EN COMPOSÉ ORGANIQUE VOLATILE (COV) CONSTATÉ DANS LA PRÉSENTE, SI PRÉSENT, EST BASÉE SUR UN CALCUL COV DE LA MATIÈRE. NOTER QUE PLUSIEURS MÉTHODES SONT UTILISÉES POUR CALCULER LA TENEUR EN COV ET QUE LES NORMES/EXIGENCES AU SUJET DE LA TENEUR EN COV VARIENT SELON L'ENDROIT/JURIDICTION. PAR CONSÉQUENT, EMCO N'ÉMET AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À LA CONFORMITÉ DE CETTE MATIÈRE AVEC LES NORMES/EXIGENCES COV APPLICABLES DANS LES ENDROITS/JURIDICTIONS OÙ CETTE MATIÈRE PEUT ÊTRE VENDUE OU UTILISÉE.

Texte pour les Mentions de danger SGH illustrées dans la Section 3 décrivant chaque ingrédient :

H225	Liquide et vapeur hautement inflammables.
H300	Fatal si ingéré.
H302	Nocif si ingéré.
H311	Toxique au contact avec la peau.
H312	Nocif au contact avec la peau.
H314	Cause des brûlures graves à la peau et des dommages aux yeux.
H315	Cause l'irritation de la peau.
H320	Cause des irritations aux yeux
H331	Toxique si inhalé.
H332	Nocif si inhalé.
H335	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
H340	Peut causer des anomalies génétiques.
H351	Soupçonné de causer le cancer.
H360	Peut endommager la fertilité ou l'enfant à naître.
H370	Cause des dommages aux organes.

Icônes pour les pictogrammes SGH illustrées dans la Section 3 décrivant chaque ingrédient :

GHS02



GHS05



GHS06



GHS07



GHS08



Légende : S.O. - Sans Objet, N.E. - Non Établi, N.D. - Non Déterminé, N.I. - Pas d'information

L'information sur cette FTSS a été obtenue de sources que nous croyons être fiables. Toutefois, l'information fournie est sans garantie, expresse ou implicite, en ce qui a trait à son exactitude. Certaines informations présentées et conclusions tirées dans la présente sont de sources autres que les données de test direct sur le produit lui-même. Les informations et recommandations sont offertes pour la considération et l'examen de l'utilisateur et devraient être utilisées pour faire une détermination indépendante des méthodes pour protéger les travailleurs et l'environnement. Les conditions ou méthodes de manipulation, d'entreposage, d'utilisation et d'élimination du produit sont au-delà de notre contrôle et peuvent être au-delà de notre connaissance. Pour ces raisons nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité pour perte, dommage, ou dépenses découlant de ou de quelque façon que ce soit connectées avec la manipulation, l'entreposage, l'utilisation ou l'élimination de ce produit. Si le produit est utilisé comme un composant dans un autre produit, cette FTSS peut ne pas s'appliquer. L'utilisateur est responsable de se conformer à toutes les lois et tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux.